



Angers, le 23 juin 2025

Communiqué de presse

Christophe BECHU inaugure la promenade de Reculée

Ce samedi 21 juin, Christophe BECHU, Maire d'Angers, a inauguré la promenade de Reculée. Une promenade de près de deux kilomètres pour reconnecter les Angevins à leur rivière.

Dans le cadre du projet « Rives Vivantes », la promenade de Reculée a été identifiée comme le site prioritaire d'intervention. Afin d'aider la maîtrise d'œuvre à construire un projet conjuguant les intérêts de chacun, une démarche de concertation a eu lieu avec les acteurs de la promenade.

Étendue sur 1,7 km, la promenade de Reculée est une richesse patrimoniale et naturelle composée de plusieurs visages ; c'est le village dans la ville, ce sont la Maine et ses usages anciens et actuels ; ce sont des paysages variés entre pôle urbain et milieu naturel ; c'est aussi la première vélorue d'Angers.

Les 3 opérations d'aménagement de la promenade étaient les suivantes :

- Requalification de la voirie sur la rue Promenade de Reculée ;
- Amélioration et renforcement des continuités pour les piétons et les vélos en partie haute et basse de la berge ;
- Renaturation des espaces de rives.

L'occasion de découvrir la toute première « Vélorue » d'Angers

Située entre la rue Boquel et la rue Haute-de-Reculée, une « Vélorue » de 650 mètres a été créée au cœur d'un nouveau parcours cyclables et piétons d'une longueur d'1,7 km au total. Celle-ci avait été votée par les Angevins, lors de l'édition 2020 du budget participatif.

Ce nouvel aménagement, imaginé en concertation avec les acteurs de la promenade, allie espaces publics de détente et activités sur les rives, le tout dans un espace végétalisé avec une meilleure accessibilité à la Maine, offrant une véritable qualité de vie collective.

Le calendrier de réalisation de la promenade de Reculée

- **2018 - 2019** : élaboration du plan programme Rives Vivantes avec les « acteurs de la rivière »
- **Septembre 2020** : la Ville d'Angers confie à Alter Public le mandat d'études et travaux pour la mise en œuvre du programme Rives Vivantes
- **2021** : choix du groupement de maîtrise d'œuvre pour la Promenade de Reculée
- **Fin 2021** : ateliers de concertation autour du projet d'aménagement de la promenade de Reculée (le premier au Club d'aviron et le second à la Faculté Médecine)
- **2021 - 2022** : multiples rencontres avec les acteurs associatifs et professionnels du site (CHU, association de pêche, Cercle de la voile d'Angers, Faculté de Médecine, etc.)
- **Début 2022** : restitution de l'avant-projet d'aménagement aux riverains à l'ICO
- **Mai 2022** : mise en place de l'expérimentation d'une vélorue dans le secteur des platanes
- **Juillet 2022** : permanence et bilan intermédiaire de l'expérimentation de la vélorue
- **Octobre 2022** : temps de valorisation de l'expérimentation vélorue dans le cadre du budget participatif et de la promenade de Reculée
- **Février 2023 – Mars 2025** : travaux
- **20 Juin 2025** : inauguration

Les chiffres clés :

- 5 millions d'euros : coût global du projet
- 4 478 m² de surfaces végétalisées
- + de 300 arbres, arbustes et plantes
- 12 500 m² d'enkamat déposés et de natte coco posés
- 650 mètres : distance de la 1ère vélorue angevine
- 1,7 km de parcours cyclables (et piétons) créés
- 3 811 m² de surfaces dédiées au vélo
- + de 100 nouveaux arceaux vélos
- 1 nouvelle borne de gonflage
- 3 nouveaux box vélos+